



**Le Président,
22.01.05**

**Rapport du Président du Conseil Régional
À la Séance Plénière**

Réunion des 24 et 25 février 2022

Nouvelles Renaissance(s) ! 2022 : Le Jardin de la France

À la suite du succès de l'année événementielle 2019 « *Viva Leonardo da Vinci, 500 ans de Renaissance(s) en Centre-Val de Loire* », la Région a choisi de pérenniser cette dynamique et a lancé en février 2020 son festival de la créativité et de l'art de vivre en Centre-Val de Loire : **Les Nouvelles Renaissance(s)** qui constitue à la fois une démarche collective unique et une programmation événementielle foisonnante.

Il s'agit en premier lieu de promouvoir nos atouts naturels et culturels comme autant de liens qui relient les habitants et les territoires de notre région. S'appuyant sur nos patrimoines, sur le dynamisme de la création contemporaine et les savoir-faire régionaux, les *Nouvelles Renaissance(s)* produisent des rencontres au sein de la région.

La seconde ambition est de mettre en lumière les talents et l'art de vivre des actrices et des acteurs régionaux en créant les conditions propices au déploiement d'événements festifs et culturels, aux échanges, projets collectifs et inspirations croisées, témoignant ainsi de la grande créativité de l'ensemble du territoire du Centre-Val de Loire.

Une communication ombrelle portée par la Région permet de réunir l'ensemble des initiatives pour faire rayonner l'image d'un Centre-Val de Loire contemporain, effervescent, terre fertile de créativité et d'art de vivre.

Les *Nouvelles Renaissance(s)* offrent une expérience aux habitants et aux visiteurs, en valorisant de nouvelles formes artistiques, des interactions entre des offres culturelles, touristiques, gastronomiques ou scientifiques. Les *Nouvelles Renaissance(s)* s'imposent au fil des années comme un festival incontournable sur le territoire, qui se développe autour de quatre grandes thématiques :

**Patrimoine et Nature,
Création et Culture,
Art de vivre et Gastronomie,
Science et Innovation.**

À travers la mise en lumière des savoirs, savoir-faire et imaginaires des artistes, artisans, ingénieurs, historiens, penseurs, des restaurateurs, jardiniers, maraîchers, agriculteurs, vignerons, ... et de la qualité de l'accueil dans les lieux touristiques et culturels, les *Nouvelles Renaissance(s)* sont, plus que jamais, un cadre qui porte à contempler, rêver, penser et agir. Elles sont le témoin de l'état d'esprit toujours à l'œuvre et éternellement créatif au cœur d'un patrimoine exceptionnel - invention, audace, découverte, curiosité, partage des idées - et participent à l'émergence des utopies de demain, ouvrant un dialogue entre histoire et avenir, soutenant l'inventivité.

1) L'édition 2021 : quelques éléments de bilan

En tant que festival de la créativité et de l'art de vivre en Centre-Val de Loire, l'édition 2021 des *Nouvelles Renaissance(s)*, a permis de labelliser **196 projets** (événement unique ou groupe d'événements), **qui représentent 557 événements déployés sur l'ensemble du territoire régional.**

En parallèle, un premier appel à projet, intitulé « **événementiel** », a été lancé en février 2021 et s'est clôturé en juillet 2021. Il a permis d'accorder des subventions plafonnées à 3 000 € pour faire émerger et soutenir financièrement des événements. Les manifestations devaient se dérouler en Centre-Val de Loire en 2021 et faire l'objet d'au moins un temps ouvert au public. Pour être retenues, elles devaient notamment permettre de croiser les principes portés dans les *Nouvelles Renaissance(s)*. **120 projets** ont été déposés et **111 projets** soutenus sur le dispositif pour un montant de 311 575 €.

Un second appel à projet intitulé « **Utopies 2021 : Réinventer !** », a été lancé en février 2021 et s'est clôturé en juillet 2021. Il invitait les porteurs de projets du Centre-Val de Loire à s'interroger sur la manière dont les *Nouvelles Renaissance(s)* peuvent être le vecteur d'une manière de dessiner le territoire de demain à l'aune des mutations et transitions en cours. Il encourageait à croiser les imaginaires, à inventer, à se rencontrer, à célébrer, à partager, à faire ensemble. Trois volets ont été plus particulièrement privilégiés : **Arts & Sciences ; Art de vivre, gastronomie & Nouvelles technologies ; Patrimoine naturel, jardins, conservatoires & Rencontres.** En définitive, **31 projets** ont été déposés et **9 projets** soutenus sur le dispositif pour un montant de 202 250 €. 3 projets se sont déroulés en 2021 et **6 projets se dérouleront en 2022.**

Afin que les *Nouvelles Renaissance(s)* irriguent les territoires et aillent à la rencontre de tous les publics, la Région met chaque année la focale sur une thématique et estampille un certain nombre d'événements qui portent l'esprit des *Nouvelles Renaissance(s)* dans toutes ses composantes.

- *Des événements estampillés **Gastronomie et Art de vivre***

L'édition 2021 a été placée sous la thématique générale de **la gastronomie et de l'art de vivre**, la Région étant à l'honneur de l'opération nationale et internationale *Good France/Goût de France*.

Dans le cadre de **la promotion de la destination « Centre-Val de Loire » à l'international portée par le CRT**, un voyage de presse a été organisé en région Centre-Val de Loire pour la presse internationale. Cette thématique a également fait l'objet d'une promotion autour de 6 destinations cibles (Espagne, Belgique, Roumanie, Danemark, Suède, Norvège) où nos chefs maîtres restaurateurs ont partagé leur savoir-faire. La Région a bénéficié d'une visibilité exceptionnelle dans 500 tables à travers le monde (ambassades et restaurants) autour du partenariat **Good France/Goût de France**.

Portée par la Région Centre-Val de Loire et la CCI Centre-Val de Loire pour la seconde année consécutive, l'opération **Automne Gourmand en Centre-Val de Loire**, labellisée *Nouvelles Renaissance(s)*, a révélé, dans les six départements, l'identité d'une gastronomie régionale authentique, de qualité et responsable. 150 restaurants ont proposé un menu 100% local en adéquation avec les valeurs de cette opération.

- *Des événements estampillés **Patrimoine et Nature***

En partenariat avec l'Association des Parcs et Jardins en région Centre-Val de Loire (APJRC), la Région a lancé « **Printemps aux Jardin(s)** », une série d'actions à la fois pour soutenir les actrices et les acteurs touristiques, culturels et patrimoniaux de la région, et proposer à ses habitants et ses visiteurs de se retrouver dans des lieux privilégiés lors d'événements, dans le respect des mesures sanitaires. Ces événements ont été déclinés autour de trois axes : des pique-niques aux jardins, des visites originales de jardins ou de lieux extérieurs avec leur jardinier-créateur ou propriétaire, une démarche spécifique en direction des jeunes en formation dans les domaines de l'horticulture et du paysage, de manière à leur permettre de découvrir les parcs et jardins lors d'une journée spéciale – le 4 juin 2021 – à l'occasion des Rendez-Vous aux Jardins 2021 dont le thème était « la transmission des savoirs ».

L'ouvrage, *Potagers et jardins d'utilité en Région Centre-Val de Loire, Inventaire photographique*, réalisé par le Service Inventaire et Patrimoine – en partenariat avec l'APJRC, avec la participation du poète Christophe Manon a été publié aux éditions Lieux Dits.

- *Des événements estampillés **Création et Culture***

En partenariat avec Short Edition, la Région Centre-Val de Loire a invité les écrivains et les écrivaines en herbe à prendre la plume dans un **Concours d'écriture d'histoires courtes** pour imaginer des récits autour du thème : Renaissance. Ouvert entre le 31 mars et le 25 avril, 401 histoires ont été proposées. Pour ce prix exceptionnel, 4 lauréats ont été choisis.

La Région Centre-Val-de-Loire et la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (Rmn-GP), Short Edition et la SNCF ont imaginé l'opération « **Gare aux histoires !** » qui a pour objectif de permettre de redécouvrir ou parfois de découvrir des sites de la région Centre-Val de Loire, connus ou méconnus. Deux conférencières de la Rmn-GP, Diane Marnier et Raphaëlle Frémont, historiennes de l'art, intervenant dans les musées nationaux, ont rédigé 25 visites imaginaires qui traversent toutes les époques, dans les six départements de la région. A partir du 1er juillet et jusqu'à la fin d'année, ces mini histoires ont été distribuées gratuitement par les distributeurs d'histoires courtes « **Nouvelles Renaissance(s)** » dans dix gares du Centre-Val de Loire : Blois ; les Aubrais ; Orléans ; Tours ; Amboise ; Vendôme ; Chinon ; Châteauroux ; Bourges et Chartres.

- *Des événements estampillés **Science et Innovation***

À la suite du succès du Fortnite Tour Centre-Val de Loire en 2020, en partenariat avec le réseau CLIC France, deux webinaires « **Patrimoine & innovation : les leçons du confinement** » à destination des actrices et des acteurs du tourisme et de la culture ont été organisés les 19 mai et 3 juin, autour de la « **Virtualisation et diffusion des collections et des parcours de visite** » et des « **Nouveaux contenus, nouvelles narrations, nouvelles plateformes** ». 26 intervenants sont venus partager leurs expériences, ces deux webinaires ont accueilli près de 200 professionnels.

Les Nouvelles Renaissance(s) ont fait l'objet d'un plan de communication de grande envergure, s'attachant tout au long de l'année à mettre en lumière les événements, à raconter les valeurs au cœur de la programmation, et privilégiant **la création de contenus écrits et vidéos** pour donner à voir le foisonnement des propositions de découvertes.

À partir d'un **site internet** portant l'intégralité de la programmation, **des articles et des reportages** ont été diffusés sur des supports dédiés - **newsletters, réseaux sociaux – ou des médias relais** – Da Vinci News, myloirevalley.fr, presse quotidienne ou hebdomadaire régionale, magazines dédiés au tourisme, à la gastronomie ou à la culture, Châteaux de la Loire, Loire Valley Magazine, Beaux-Arts, l'Oeil, Journal des Arts, etc... Le site nouvelles-renaissances.com a recensé 50 000 visiteurs uniques (44% de la région Centre-Val de Loire, 14% d'Ile de France, et 42% d'autres régions). Plus de 500 posts ont été publiés sur les réseaux sociaux (plus de 3 000 abonnés).

Du 5 juillet au 31 août, **plus de 3 500 places pour 2 personnes ont été offertes** pour accéder à des sites touristiques et culturels régionaux et assister à des expositions, concerts, visites, etc. de la programmation des *Nouvelles Renaissance(s)*.

2) 2022, l'année du « Jardin de la France »

En 2022, la Région propose d'orienter les Nouvelles Renaissance(s) autour du thème « **Jardin de la France** » qui doit permettre aux actrices et acteurs régionaux de proposer des nouveaux projets.

Cette édition s'inscrit en cohérence avec l'histoire et la culture du Centre-Val de Loire considéré comme **une terre de prédilection pour les jardins**. Cette renommée lui vient de la richesse des créations historiques ou contemporaines qui peuplent son territoire et d'un art des jardins qui vise à l'excellence.

« Jardin de la France » donne aussi à voir **une région du bien manger, du manger sain, qui s'impose en tant que contrée des bons légumes et des bons fruits, vignobles compris**. Cette histoire commune débute en Touraine lorsqu'en 1477, un humaniste italien florentin, Francesco Florio, qualifie ainsi la Touraine, *Franciae viridarium*, le verger de la France, caractérisé par la douceur de son climat et la fertilité de ses sols. Plus célèbre encore, la phrase que Rabelais fait dire à Panurge : « *le français est ma langue maternelle, car je suis né et ay esté nourry jeune au jardin de France : c'est Touraine* » ; c'est là probablement la première occurrence de l'expression en français.

À la Renaissance, les jardins s'inspirent du modèle italien. Autour des monuments, dans l'enceinte du jardin, se déploie une science des végétaux en même temps que s'ouvrent des fenêtres sur le paysage alentour. **Le dialogue qui s'amorce entre le monument, le jardin et le paysage ne cessera plus, tissant un lien durable et harmonieux.**

L'image du Jardin de la France qui est durablement présente, est reprise en 1962 par Max Ernst dans son huile sur toile « Le Jardin de la France », réalisée quand il résidait à Huismes. Cette histoire longue et riche a donné corps à un concept aujourd'hui ancré dans les représentations des habitants du Centre-Val de Loire qui jouit d'une véritable puissance évocatrice et s'incarne dans des réalisations concrètes.

Derrière l'image du Jardin se cache des lieux originaux, **façonnés au fil du temps par des femmes et des hommes qui ont laissé leur empreinte** et révélé leur sensibilité et leur goût, trouvant, dans cette terre accueillante du Centre-Val de Loire, le lieu d'accomplissement de leur passion pour les plantes. Aujourd'hui encore, la tradition et le savoir-faire se perpétuent à travers des jardins contemporains qui ponctuent le territoire régional et les initiatives locales autour de ce patrimoine comme par exemple la réhabilitation du verger du botaniste-paysagiste Édouard André à la Croix-en-Touraine. La partie ouest de son jardin familial où il a expérimenté ses propres méthodes est depuis 2003 un parc municipal accessible à tous.

Aux côtés des jardins d'inspiration Renaissance, comme les jardins et les terrasses du château de Valmer qui prennent naissance en 1520 commandités par un haut commis du Roi ; les jardins du Château de Blois et d'Amboise, redessinés en partie dans l'esprit des jardins italiens, qui surplombent la Loire et la ville ; la création des jardins de Villandry par Joachim Carvallo ; les jardins du Château de Chambord, qui s'insèrent dans différentes échelles de perception du domaine en intercalant un espace élaboré entre le château et la forêt. L'histoire continue avec des domaines qui s'inscrivent dans l'héritage des parcs paysagers comme le parc de Cheverny, de la Ferté Vidame, de Meung-sur-Loire, de Champchevrier, de Bouges, ... On peut également citer le Square Lucien Beaufrère à Vierzon, comme posé sur l'eau, chef d'œuvre de l'Art Déco, rendant l'art accessible à tous ; les jardins partagés du Marais à Bourges ; le réaménagement des jardins de Noirlac par Gilles Clément et notamment, la réinterprétation du jardin du Cloître, avec ses massifs en nuages ponctués de fleurs bleues reflétant le ciel ; ou encore, les jardins artistiques que sont ceux du Château du Rivau ou encore ceux du domaine de Chaumont-sur-Loire, premier Centre d'Arts consacré à la relation de la création artistique et de la nature, qui, depuis 1992, avec son Festival international des jardins, offre aux paysagistes un terrain d'expérimentation incomparable. Véritable pépinière de talents, de nombreux créateurs internationaux, inspirés et inspirants, audacieux, conscientisés aux problématiques environnementales et engagés, sont accueillis au Domaine. En 29 saisons, plus de 800 jardins ont été créés en son sein nous offrant de nouvelles manières de voir, de vivre et de créer les jardins. Le Domaine de Chaumont-sur-Loire célèbre cette année les 30 ans du Festival International des Jardins. Pour cette édition particulière seront présentés 30 nouveaux jardins, qui reflèteront le travail de paysagistes, designers, scénographes, architectes et urbanistes internationaux autour du thème du « Jardin idéal ». Indéniablement, le Festival et le Domaine participent à l'idée d'un Centre-Val de Loire, terre de jardins.

Depuis cinq siècles, le titre de « Jardin de la France » témoigne de l'histoire exceptionnelle des jardins façonnant les paysages du Centre-Val de Loire et du lien qui unit l'un à l'autre le jardin du roi ou du prince à celui du paysan qui arpente les varennes, vergers et terres maraîchères jusqu'à aujourd'hui où se sont développés les jardins partagés.

Lieu d'expression et de culture, de rencontres et de lien social d'insertion et d'intégration, d'apprentissage et de transmission, de méditation et du temps retrouvé, de respiration et de fraîcheur, il s'agira de questionner la représentation du jardin et d'inscrire la programmation événementielle culturelle et touristique des *Nouvelles Renaissance(s)* 2022 dans cet espace. La notion de Jardin de la France est à envisager par différents aspects fondés autour des 4 piliers des *Nouvelles Renaissance(s)* :

1/ « le Jardin "retrouvé" » : Une des ambitions des *Nouvelles Renaissance(s)* est de susciter des rencontres. Façonné par des siècles d'interactions entre l'Homme et son environnement, le territoire du Centre-Val de Loire est un concentré de lieux d'exception, de paysages et de jardins remarquables, d'une faune et d'une flore d'une grande richesse écologique. S'appuyant sur cette diversité et sur la reconnaissance de cet art de vivre, il s'agit de faire émerger des événements permettant de faire se rencontrer par exemple, des professionnels des jardins, de la vigne, des forêts, du monde agricole, de l'éducation à l'environnement, des sciences du vivant, des sciences humaines et sociales, des artistes, des entrepreneurs du territoire, avec les habitants et visiteurs du Centre-Val de Loire, de tous horizons, autour de ce patrimoine naturel et culturel, de la création contemporaine, de la connaissance historique et scientifique et des valeurs que nous souhaitons partager. En cette année de commémoration du centenaire de la mort de Marcel Proust, une invitation à « retrouver » les jardins était incontournable.

- Cet axe porte l'esprit des paysages, parcs et jardins ouverts sur la nature, sur la ville, sur le territoire, sur la société, à travers des propositions de participation citoyenne, qui sensibilisent aux richesses naturelles et de biodiversité qu'ils peuvent héberger. C'est aussi l'occasion de découvrir les secrets de nos jardiniers.

2/ « le Jardin nourricier » : La Région est reconnue pour son engagement en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement, des productions locales et des circuits courts. L'Union pour les Ressources Génétiques du Centre-Val de Loire a recensé aujourd'hui 40 variétés de potagères, 24 variétés de cépages et 387 variétés fruitières rattachées à la région Centre Val de Loire, avec des couleurs et des goûts parfois surprenants. La région possède une réelle tradition maraîchère qui sera mise à l'honneur, encouragée et dynamisée. Des jardins ouvriers urbains, qui permettent à des familles modestes d'avoir une petite activité vivrière, aux potagers des Châteaux, le goût du jardin et une alimentation saine et équilibrée locale seront mis en lumière. Une attention particulière sera portée aux produits iconiques de notre terroir, connus ou méconnus, mais aussi aux innovations, à la diversité des propositions et des cultures, à la saisonnalité, la proximité et la transformation. La marque alimentaire *C du Centre* permet de mieux identifier et de valoriser les produits et savoir-faire du Centre-Val de Loire. Des semences et variétés anciennes offrent une diversité incroyable, s'adaptent mieux, sont plus résilientes face au changement climatique. Des aliments à priori éloignées de notre terroir sont aujourd'hui produits en région, enrichissent notre panier gastronomique et participent au renouvellement des pratiques alimentaires. Ils contribuent notamment à végétaliser notre alimentation et à maîtriser l'empreinte carbone de notre assiette. Une offre élargie de protéines végétales locales et de qualité constitue une nouvelle alternative aux protéines animales et permet de diversifier notre alimentation, tout en soutenant une agriculture respectueuse des producteurs et des milieux naturels.

- Cet axe doit permettre de valoriser ses savoir-faire et ses produits du terroir, tout en allant vers des pratiques adaptées aux enjeux du climat et de la santé.

3/ « le Jardin créatif » : Les jardins sont les lieux d'inspiration d'une inventivité renouvelée pour le plus grand bonheur de nos sens, de notre bien-être et de notre culture partagée. Dans ces lieux de vie, la diversité, le geste créatif du jardinier, le croisement des savoir-faire, des espaces aménagés et la saisonnalité sont source d'un éternel émerveillement pour les publics comme pour les artistes de toutes disciplines. Espaces de respiration pour les habitants et visiteurs de la région, pour faire face et s'adapter au changement climatique, les jardins jouent un rôle essentiel dans la captation du carbone, la préservation de la biodiversité, sont des lieux d'expérimentation agroécologique, de réflexion sur la gestion des ressources naturelles, en premier lieu l'eau. Ces îlots de fraîcheurs prennent toute leur importance aujourd'hui en ville, lors des étés devenus caniculaires. Espaces de création, œuvres d'art vivantes, en perpétuel équilibre entre la nature et les individus qui la façonne, le jardin offre un espace d'échange de sensibilités. Le paysage et le jardin constitue une source de questionnement intérieur et d'inspiration continue. Les artistes investissent le jardin et le paysage, travaillent sa matière, son histoire, sa perception, prennent racine, tissent des liens avec le visiteur, créent des contrastes, des émotions, trouvent de nouveaux chemins. Pour célébrer cette créativité, le programme des *Nouvelles Renaissance(s)* fera la part belle aux manifestations qui permettront des temps d'échange privilégiés autour de concerts, spectacles, ateliers, expositions, performances, ...

- Cet axe porte des projets artistiques au sein des différents sites naturels qui permet l'ouverture et la promotion des parcs et jardins vers un public diversifié et la mise en lumière de la créativité d'artistes dont l'univers artistique intègre cette dimension du jardin et du paysage.

4/ « le Jardin historique » : La région est reconnue pour ses nombreux jardins à valeur patrimoniale et compte pas moins de 28 parcs et jardins labellisés « Jardin remarquable ». L'opération d'inventaire des parcs et jardins en région Centre-Val de Loire qui a débuté en 2017 est née de la volonté de contribuer à l'intérêt accru des professionnels du patrimoine et du tourisme comme du public pour les jardins historiques qu'on constate depuis les années 1980 avec notamment l'adoption de la Charte de Florence élaborée par le comité international des jardins et des sites historiques (ICOMOS) en décembre 1982, mais aussi, d'identifier dans une région riche en jardins, un patrimoine fragile (le « Vert

patrimoine » selon l'expression de Françoise Dubost) pour l'étudier, le mettre en valeur et le protéger, et enfin, de faire connaître le travail d'inventaire mené par l'association des parcs et jardins de la Région Centre-Val de Loire (APJRC) depuis 1990, date de sa création, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, et qui n'avait que ponctuellement été porté à la connaissance du public.

- Cet axe fait le lien avec la richesse patrimoniale de la Région Centre-Val de Loire. C'est aussi l'occasion d'ouvrir les *Nouvelles Renaissances* au patrimoine sauvegardé moins connu comme ont pu l'être les jardins des Maisons d'écrivains.

3) Les cadres d'intervention 2022

Afin d'animer et de mettre en œuvre cette démarche, la Région propose quatre outils :

- L'identification d'événements à travers un appel à labellisation (en annexe 1),
- L'accompagnement financier de projets à travers un appel à projet (en annexe 2),
- L'animation de la programmation annuelle à travers des interfaces pour faire connaître et inviter à participer aux événements, des supports, et un plan de communication d'envergure,
- Une association à la promotion touristique au national et à l'international du Centre-Val de Loire et de ses destinations.

Avec l'**appel à labellisation**, la Région propose d'élaborer une programmation culturelle et touristique collective exceptionnelle pour 2022 à destination des habitants et des touristes. L'ambition de cette année est de faire éclore et de réunir des propositions interdisciplinaires, durables, citoyennes qui suscitent des rencontres et proposent aux visiteurs et aux habitants de la région Centre-Val de Loire une expérience du Jardin de la France croisant les grands principes des *Nouvelles Renaissance(s)*.

Chaque événement labellisé, bénéficiera comme depuis trois ans d'une communication de dimension nationale, européenne et internationale sur les actions menées en Centre-Val de Loire. Il se verra attribuer le matériel fourni par la Région dont un kit pour supports de communication. Il sera référencé sur le site internet dédié qui permettra la mise en réseau régionale, la création d'un agenda, la valorisation des lieux, des activités et des programmations. Pour bénéficier de cette visibilité, les événements devront faire figurer le label dédié sur leurs propres outils de communication, afin de signaler leur participation au projet collectif des *Nouvelles Renaissance(s)* et de renforcer la dynamique régionale.

L'accompagnement financier des projets s'articule à travers un **appel à projet** accordant des subventions plafonnées à 3.000 € pour faire émerger et soutenir la réalisation et la diffusion de projets événementiels mettant en lumière la créativité et l'art de vivre en région Centre-Val de Loire. Pour être retenue, l'action devra notamment s'inscrire dans la thématique du « Jardin de la France » et permettre de croiser les principes portés dans les *Nouvelles Renaissance(s)*.

Chaque événement soutenu devra être porté par une structure ayant son siège social en Centre-Val de Loire et se dérouler sur le territoire régional en 2022. Il devra avoir pour objectif l'organisation d'au moins un temps événementiel ouvert au public (déambulation, pique-nique musical, itinéraire poétique, exposition, banquet, conférence, atelier, rencontre, performance artistique, ...). Une attention particulière sera portée aux lieux emblématiques et méconnus du Centre-Val de Loire, aux créateurs régionaux (jardiniers, producteurs, chefs, artistes), aux dimensions environnementales, écologiques et de biodiversité, à un équilibre des propositions sur le territoire et sur la cohérence du projet en lien avec les politiques régionales.

Ne sont pas éligibles dans ce cadre, l'organisation d'animations de loisirs à vocation locale (fêtes de village, fêtes des plantes, foires, carnivals, feux d'artifice, reconstitutions historiques), les manifestations à caractère politique ou syndical, l'organisation d'animations de type commercial (brocantes, marché artisanal, vide greniers, ...).

Pour être sélectionné, le projet devra répondre aux critères suivants :

- Ouvrir un dialogue entre histoire et avenir valorisant les savoir-faire régionaux ;
- Contribuer à favoriser l'équité sociale, la coopération, la participation des habitantes et des habitants, le travail en collaboration avec le tissu économique, associatif local et les filières de formations professionnelles ;
- Favoriser l'émergence de nouvelles formes et les croisements intersectoriels (arts, culture, gastronomie, tourisme, recherche, formation...), les rencontres entre les professionnels (conservateurs, jardiniers, artistes, scientifiques, restaurateurs, entrepreneurs, ...) et les publics ;
- S'inscrire dans une stratégie touristique, culturelle, environnementale, pour contribuer à construire un territoire résilient

Cet appel sera doté d'une enveloppe de 300 000 €, ce qui permettra de soutenir à minima 100 projets. Les porteurs de projet seront invités à déposer leur candidature en format numérique, via « [Nos aides en ligne](#) » à **partir du 28 février 2022**. La Région se réserve le droit de prolonger l'ouverture du dispositif **jusqu'à épuisement des crédits alloués**. Les dossiers recevables et éligibles **seront engagés comptablement et juridiquement au fil de l'eau** et selon le calendrier suivant :

Date limite de dépôt	Passage en CPR
23 mars 2022	13 mai 2022
11 avril 2022	10 juin 2022
12 mai 2022	8 juillet 2022
9 juin 2022	16 septembre 2022

En cas d'enveloppe insuffisante, les dossiers recevables et tout autant éligibles **seront sélectionnés et engagés par ordre d'arrivée**, selon la date de dépôt du dossier complet.

Au-delà de l'octroi d'une aide financière, les projets retenus seront **labellisés et valorisés** au titre de la programmation de la saison culturelle et touristique 2022 et dans l'ensemble des outils de communication dédiés. Pour bénéficier de cette visibilité, ils devront faire figurer le label proposé sur leurs propres outils de communication afin de signaler l'appartenance au projet collectif Nouvelles Renaissance(s). Ils se verront attribuer le matériel fourni par la Région dont un kit pour supports de communication et seront référencés sur le site internet dédié qui permettra la mise en réseau régionale, la création d'un agenda, la valorisation des lieux, des activités et des programmations.

La Région proposera également de soutenir **plusieurs évènements, sur l'ensemble du territoire avec un objectif d'un par département, susceptibles de marquer la saison et de porter le thème des Nouvelles Renaissance(s) au national et à l'international**.

Un temps fort festif emblématique invitera l'ensemble des visiteurs et des habitants du Centre-Val de Loire à pousser la porte des jardins pour des moments privilégiés de rencontre (pique-niques aux jardins, banquets, visites originales de jardins ou de lieux extérieurs avec leur jardinier-créateur ou propriétaire) lors d'un week-end de célébration partagée.

La Région s'engage également à **financer le transport et la visite des jeunes en formation dans les domaines de l'horticulture et du paysage en région et de leurs accompagnateurs** pour découvrir les jardins du Centre-Val de Loire lors de la journée pédagogique du vendredi 3 juin 2022 des « **Rendez-vous aux jardins** » qui se tiendront du 3 au 5 juin 2022 autour de la thématique « Les jardins face au changement climatique ».

La thématique « Jardin de la France » sera également **mise en avant lors de grands événements en région et hors du territoire.**

L'ensemble de ces propositions alimenteront **la programmation 2022 des Nouvelles Renaissance(s)** qui fait l'objet d'une communication dédiée incitant les visiteurs à trouver sur le site internet www.nouvelles-renaissances.com les propositions culturelles, artistiques, gastronomiques proposées tout au long de l'année et mettant en avant les événements proposés par les actrices et acteurs régionaux des secteurs culturel, touristique, des jardins et de l'alimentation.

Les *Nouvelles Renaissance(s)* ! seront associées à un plan média dédié (une présence sur les réseaux sociaux, des publications dans la presse en ligne et papier générique ou spécialisée) ainsi qu'à la promotion touristique du Centre-Val de Loire et de ses destinations comme composantes de l'attractivité de nos territoires. Ainsi, la Région espère poursuivre le développement d'**une nouvelle forme de tourisme doux et responsable, associant culture, créativité, nature et production locale prenant en compte les dimensions environnementales, écologiques et de biodiversité.**

Le plan d'actions touristique régional à l'international piloté par le CRT privilégiera les marchés « voisins ». Selon les attentes et sensibilités des marchés, il privilégiera comme marque porte d'entrée la plus pertinente entre : *Châteaux de la Loire*, *Val de Loire* et *Loire à Vélo*, en l'enrichissant des expériences *En Roue Libre* adaptées valorisant l'ensemble du territoire régional. Afin de sans cesse renouveler l'intérêt des touristes européens, ce plan d'actions mettra l'accent sur les événements de la programmation des *Nouvelles Renaissance(s)* ! Une convention sera passée avec Atout France afin de réaliser des campagnes sur les marchés prioritaires qui sont en cours de définition.

En complément de la promotion touristique portée par le CRT, la Région déploie une communication institutionnelle ombrelle qui met en avant les valeurs communes aux destinations touristiques, à la gastronomie, et aux composantes du tourisme durable, par le biais d'une signature de communication : « Nature, Culture et Art de vivre, l'Exceptionnelle Rencontre en Centre-Val de Loire ». Ce slogan ombrelle porte aussi les *Nouvelles Renaissance(s)* ! et permet de qualifier les composantes touristiques que les visiteurs peuvent trouver sur notre territoire : un patrimoine historique et une création artistique vivants, un environnement naturel exceptionnel salué par l'inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'Unesco ou les trois parcs naturels régionaux de notre territoire, et la qualité de l'alimentation portée par les producteurs, transformateurs et restaurateurs de la région (produits locaux et de saison).

II – Propositions du Président

Je vous propose d'adopter la délibération suivante :

L'Assemblée Régionale, réunie les 24 et 25 février 2022 à Orléans, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil Régional,

Décide :

- D'approuver le cadre d'intervention des *Nouvelles Renaissance(s)* 2022 ;
- D'approuver l'appel à labellisation proposé en annexe 1 ;

- D'approuver l'appel à projet proposé en annexe 2 ;
- D'approuver les modalités de versement et de contrôle prévues dans la convention-type proposée en annexe 3 ;

Pour les dossiers ne nécessitant pas la signature de convention, les modalités de paiement sont les suivantes :

Pour les dossiers dont les subventions sont forfaitaires :

Les subventions forfaitaires inférieures ou égales à 3 000 € seront versées en une seule fois à compter de la notification de la délibération de la Commission permanente.

À l'issue de l'opération, un bilan d'activité et un bilan financier de l'opération récapitulant les dépenses et recettes, certifiés par le Président ou son représentant légal pour les associations, ou toute personne dûment habilitée de la structure, ou par le comptable public pour les organismes publics, à produire au plus tard le 31 octobre 2023.

Pour les dossiers dématérialisés, les justificatifs demandés seront à envoyer en version électronique sur : <https://nosaidesenligne.centrevaleloire.fr>

Pour les dossiers dont la subvention est supérieure à 3 000 €, le versement est réalisé comme suit :

- 50 % à titre d'acompte, à compter de la notification de la délibération de la Commission permanente régionale.

- Le solde sur présentation d'un bilan d'activité et d'un bilan financier de l'opération récapitulant les dépenses et les recettes, certifiés par le Président ou son représentant légal pour les associations, ou toute personne dûment habilitée de la structure, ou par le comptable public pour les organismes publics, à produire au plus tard le 31 octobre 2023.

Dans le cas où les dépenses réalisées seraient inférieures à la dépense subventionnable, la subvention régionale sera réduite au prorata. La Région est en droit d'exiger, après mise en demeure, le reversement de l'acompte versé en cas de non-réalisation de l'opération, d'utilisation non conforme de la subvention, ou de non-transmission des pièces justificatives. La Région se réserve le droit d'exercer un contrôle sur pièces et sur place. Les bénéficiaires s'engagent à mentionner sur les documents d'information et de communication le concours apporté par la Région Centre-Val de Loire.

- D'affecter 30 000 € de crédits pour la commande publique « Nouvelles Renaissance(s) 2022 » sur l'AE 2022-1387 (DTNC) ;
- D'affecter 300 000 € de crédits pour l'appel à projet « Nouvelles Renaissance(s) 2022 » sur l'AE 2022-1387 (DTNC) ;
- D'affecter 350 000 € de crédits pour la communication « Nouvelles Renaissance(s) 2022 » sur l'AE 2022-1387 (Communication) ;
- D'habiliter le Président du Conseil Régional à signer les conventions ainsi que tous les actes afférents.

Le crédit de 330 000 € sera imputé sur le chapitre 933, fonction 312, nature 6574 et 65734, programme 1387, code service 100 du budget régional.

Le crédit total de 350 000 € sera imputé sur le chapitre 933, fonction 312, nature 6232, programme 1387, code service 111 du budget régional.

François BONNEAU